dans leurs montagnes et pour imposer des lois à une race aussi farouche. »

Ov., *Mét.*, XIII, 141 Nam genus et proauos et quae non fecimus ipsi,
uix *ea* nostra uoco.

Ici c'est par une intonation méprisante que le personnage (Ulysse) doit donner au mot toute sa valeur.

Une lecture attentive permettrait de multiplier les exemples probants. Il suffit d'en avoir analysé quelques-uns pour montrer tout le parti que d'habiles poètes ont su tirer d'un mot en lui-même sans valeur et presque interdit par l'usage poétique, et pour nous avertir de tout ce qu'il peut y avoir d'expressif dans l'emploi d'un mot par lui-même dépourvu d'intérêt.

M. HÉLIN.

V

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA PRONONCIATION DU LATIN EN FRANCE

PAR Ch. BEAULIEUX
Bibliothécaire en chef à l'Université de Paris

ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

Après la conquête de César, lorsque la civilisation romaine se fut substituée à la civilisation gauloise, on eut en Gaule, de même qu'à Rome, des écoles où l'on apprenait le latin classique tandis que le peuple parlait le latin vulgaire.

Mais les invasions du v^e^ siècle anéantirent les écoles publiques qui disparurent. Seuls subsistèrent quelques séminaires où l'on donnait un enseignement purement utilitaire et tout à fait élémentaire. C'est de cette époque que date l'altération du latin classique par le latin parlé. Les futurs clercs arrivaient aux écoles épiscopales et monacales ne sachant parfois pas lire. Beaucoup ne savaient pas écrire quand ils en sortaient. « Les hagiographes men-

tionnaient avec soin que leur héros savait écrire. » L'enseignement devait donc se faire oralement, était tout rudimentaire, et consistait à apprendre aux futurs prêtres les prières, la liturgie et le chant. Les maîtres durent, pour se mettre au niveau de leurs élèves, prononcer le latin liturgique comme on prononçait le latin parlé. D'ailleurs, les prêtres étaient naturellement obligés de prononcer les sermons en latin vulgaire, autrement le peuple ne les eût pas compris. Au bout de quelques générations, la prononciation fut complètement dégradée. Une telle dépravation du latin classique devait inévitablement laisser des traces dans le latin écrit. C'est ce que l'on constate, en effet, dans les manuscrits copiés sur d'autres plus anciens. Ils fourmillent de fautes grossières. Mais c'est bien autre chose dans les manuscrits que devaient composer eux-mêmes les scribes mérovingiens, par exemple dans les diplômes de chancellerie. La contamination du latin écrit par le latin parlé y est flagrante, constante. Et pourtant les scribes tâchaient d'écrire le latin classique. Grégoire de Tours nous a dit à quel travail opiniâtre il a dû se livrer pour combler une partie des lacunes de son instruction. Et pourtant on sait quel affreux latin il a écrit. Frédégaire fait une déclaration analogue à celle de Grégoire.

Il est facile de suivre les progrès de la dégradation du latin dans les textes de chancellerie classés chronologiquement par Tardif; et pourtant ces textes sont généralement soignés, et le latin en est pur si on le compare à celui des nombreuses *formules* — qui avaient la prétention d'être des modèles — qui nous sont restées de cette époque.

Voici les principaux traits de contamination que j'ai relevés dans Grégoire, dans Frédégaire, dans les *Monuments historiques* de Tardif, les *Diplômes mérovingiens* de Lauer et Samaran, dans les *formules* antérieures au IX^e^ siècle, dans les *Textes* recueillis par P. Meyer. J'y joindrai, à titre de comparaison, quelques mots d'emprunt antérieurs à Charlemagne, car l'histoire des mots d'emprunt est intimement liée à celle de la prononciation, et les aspects divers qu'ils revêtent au cours de l'histoire de notre langue sont des documents précieux pour l'histoire de la prononciation du latin.

Vocalisme. — Le trait le plus remarquable et le plus probant de la contamination du latin écrit par le latin parlé est la confusion

constante entre *ē* et *ĭ*, *ō* et *ŭ*. Conformément à la prononciation vulgaire, *ē* et *ĭ* étaient prononcés comme *é* fermé ; *ō* et *ŭ*, comme *ó* fermé. N'étant pas guidés par l'oreille, Grégoire et les scribes mettaient au petit bonheur *e* et *i*, *o* et *u*, et se trompaient fort souvent, tout de même qu'aujourd'hui un illettré, sachant que le son *o* est souvent représenté par *au* ou *eau*, écrit *o*, *au*, *eau*, tout à fait au hasard. De même qu'en latin vulgaire, les scribes mérovingiens font précéder les groupes initiaux *sp*, *st*, *sc*, *sm*, *sn* d'un *é* prosthétique, ainsi que le prouvent les formes *estodiant*, *estante*, *esperare*, *estipendiis*, *estabiletate*, *estabilitati*, *escripsi*, et même intérieurement : *conestructum*, *adescribitur*, et les mots d'emprunt *esperit*, *estudie*, etc.

Au se réduit parfois à *a* : *thensarus*, *thesaris*. Là où ce groupe a subsisté, il s'achemine par l'étape *ao* vers la réduction à *o* : *fraos*, *Aoster*, *Aostrasiae*, *Saoconna*, *fraodolentum*.

La chute des voyelles pénultièmes atones, commencée dès les premiers siècles de l'Empire, n'a pas laissé beaucoup de traces dans les textes : *vinclum*, *domnus*, *vincla*, *vermiclis*, *pareclo*, *pariclo*, etc. Il est probable que, dans les autres proparoxytons, la voyelle pénultième était assourdie en *e*, ainsi que le montrent les mots d'emprunt *ángele*, *órdene*, *úmele*, *útele*, *vírgene*, imitant l'*a* en pareille situation des mots populaires *cháneve*, *órfene*, *rávene* ; mais on maintenait pour cette voyelle, dans l'écriture du latin, la graphie traditionnelle.

La voyelle de la syllabe finale était maintenue aussi dans l'écriture latine quoiqu'elle eût disparu de la prononciation vulgaire, sauf l'*a* qui devenait *e* sourd. Ce maintien dans l'écriture n'indique pas du tout, à mon avis, que la voyelle fût prononcée avec sa valeur réelle : ce qui prouve le contraire, c'est que le scribe qui a écrit les *Serments de Strasbourg*, et qui avait, en 842, conservé l'ancienne façon d'écrire, note l'*e* sourd très diversement : *poblo*, *nostro*, *fradre*, *fradra*, *altre*, *sendra*, *Karle*, *Karlus*, *Karlo*.

Quant à la diphtongaison, elle n'a pas laissé de traces dans les textes latins. Cela ne veut pas dire qu'elle n'existât pas, car les *Serments* notent peu de diphtongues, et pourtant, en 842, la diphtongaison était sans doute assez avancée.

Le *um* final avait déjà subi un commencement de nasalisation en *ǒ*^{m} chez Grégoire. Dans les textes de P. Meyer, cette nasalisation a fait beaucoup de progrès, non seulement à la finale, mais aussi in-

térieurement. On y lit : *ongendi, eondim, filiom, nostrom*. On voit que notre façon de prononcer les finales en *um* remonte à cette époque. Frédégaire écrit *con, secon*.

Consonantisme. — *C* devant *e, i*, avait changé de valeur dès la fin de l'Empire. Il aboutit à *ts*. Il en est de même pour *ti* + voyelle. L'assibilation de *ci*, et de *ti* en hiatus, amène la confusion de ces deux syllabes, et peu à peu on en arrive à écrire partout *ci* au lieu de *ti* + voyelle. Cette façon d'écrire résista à la réforme carolingienne et persista jusqu'à la Renaissance; et nous prononçons encore *amisisya* pour *amicitia*.

G initial de mot ou de syllabe devant *a, e*, prend le son de *dj*; *i* en hiatus fait de même. Il en résulte des échanges dans les textes mérovingiens : *adgaecentiasque, distriniendum, magestates* et même *congugio*. *Di* en hiatus se prononce *dj* et s'échange avec *gi* : *Remidium* pour *Remigium* (prononcé *Rémidjŏn*). *Qu* se réduit à *c, aeco* = *equo, co* = *quod* et *quo, condam, Secana*. *Gu* tend à se réduire à *g*, ce qui fait que Grégoire écrit pour *urgens, urgere* : *urguens, urguere*...

Le trait le plus caractéristique de la graphie à l'époque mérovingienne, qui crée dans le consonantisme autant de trouble que la confusion de *ē, ĭ, ō, ŭ* dans le vocalisme, c'est l'affaiblissement des explosives et des continues. On en trouve une foule d'exemples dans les textes. *P* devient *b* : *noncobantis, suprascribtae, probrio, accibimus*; *f, b* deviennent *v* : *proveta*; les parfaits en *vit* se confondent avec les futurs en *bit*, ce qui contribue, écrit F. Brunot, à amener l'abandon de certaines formes du futur; graphie contraire : *abuncoli*. *T* devient *d* : *marcado, marcadus, ligedema*. *C* devient *g* : *sagramentum*, forme identique, sauf la finale supprimée, avec le mot *sagrament* des « Serments », *altergacio, magnifigo*; graphie contraire : *necocia*. Mots d'emprunt, *agu, segur, segont, cegoigne, cegue, dragon, lagoste, segreit*.

S intervocalique devient doux et l'est resté depuis lors.

Les consonnes doubles sont réduites à une. Cela est prouvé par un très grand nombre de graphies : *socessor, acinctus, acepissent, acipiunt, ociset, nulas*, et par les graphies contraires : *eccontra, iggitur, tullissit, volluires, volluiret*. L'*f* est très souvent doublé. Dans les textes de chancellerie, on trouve constamment *deffendere, deffensio, diffinire, diffinitio*, etc., formes qui ont subsisté jusqu'à la Renaissance. On trouve *m* pour *mm* : *comunia*; *n* pour

nn : *anos*, *anus*; *mm* pour *m* : *iobemmus*; *p* pour *pp* : *opidum*, *apendiciis*; *s* pour *ss* : *asenciente*, *posiderunt*, *confirmase*; *tt* pour *t* : *vedittur*.

Beaucoup de groupes de consonnes sont réduits à une seule. A l'initiale *sallentium* (on a dit *un sept saumes* jusqu'au XVII[e] siècle), *seudoprofetia*. Intérieurement *pt* est réduit à *t* : *scultile*, *sculta*, (nous disons encore *scul(p)teur*), *sumtis*; au contraire, *temptaverit*; *bd* à *d* : *edomata*; *bst* à *st* : *sustancia* (Peletier du Mans, *sustance*; le peuple dit encore *ostiné*); *ct* à *t* : *autoretatis*, *autoretatem*, *acintus*; *gn* à *n* : *dinatus est*, *renauit*, *conouet*; *sc* à *s* : *asendat*; *x* consonne double est réduit à *s* : *estincti*, *stremitate*, *meretris*, *ausit*, *ausilium*.

Le tableau qui précède, tout incomplet qu'il est, nous permet de dégager, dans ses grandes lignes, la façon dont les clercs mérovingiens prononçaient le latin écrit.

Chaque lettre était articulée comme dans le latin qu'ils parlaient; *ĕ* et *ŏ* étaient donc prononcés *é* et *ó*; les voyelles en syllabe finale, les contrefinales et les atones pénultièmes étaient assourdies. *C* devant *e*, *i*, et *ti* devant voyelle se prononçaient *ts*; *g* devant *a*, *e*, *i*, avait, comme *i* initial devant voyelle, le son *dj*; *qu* et *gu* commençaient à se réduire à *c*, *g*. Les consonnes fortes s'étaient adoucies devant voyelles et devant liquides. Les consonnes doubles et en groupe étaient réduites à la dernière. Enfin l'accent portait sur la même syllabe qu'à l'époque classique et se trouvait placé sur la dernière syllabe sonore du mot.

Après la renaissance carolingienne

La restauration des études que Charlemagne confia à Alcuin consista en une réforme de l'écriture, de l'orthographe, de la prononciation et de la grammaire latines. Elle remit en honneur la belle minuscule antique qui devint l'écriture caroline, dégénérée malheureusement bientôt en gothique, mais qui fut reprise à la Renaissance par les imprimeurs et qui est encore aujourd'hui l'écriture des livres. L'orthographe latine fut très vite améliorée, et les textes furent désormais généralement corrects. Quant à la prononciation, elle ne put modifier en rien l'articulation individuelle de chaque lettre. La réforme dut se borner à obliger les lecteurs à prononcer désormais toutes les lettres telles qu'elles

étaient écrites. D'où vient cet échec? D'abord et avant tout, de la force de la routine. Et puis on ignorait la véritable prononciation classique. Enfin, on ne voulut pas briser les derniers liens qui rattachaient encore l'une à l'autre la langue savante et la langue vulgaire qui, maintenant, commençait à sortir de page, mais dont on sentait encore parfaitement l'étroite parenté avec le latin. La réforme de l'orthographe latine éloignait certainement ces deux langues l'une de l'autre. On garda autant qu'on le put la parenté de la prononciation.

La réforme consista donc essentiellement dans le rappel au respect de l'écriture. On ne pouvait plus, désormais, écrire ou prononcer une lettre pour une autre. « La réforme, écrit G. Paris, a remis graphiquement à leur place, telle que la fixaient les modèles classiques et les traités d'orthographe qu'on avait pris pour guides, les voyelles *ē* et *ĭ*, *ō* et *ŭ*, sans cesse confondues dans l'écriture mérovingienne; mais elle ne leur a pas rendu leur valeur ancienne dans la prononciation; elle a prononcé *è* et *é*, *ò* et *ó* d'après des règles inconnues du latin classique; elle a assimilé *ĭ* à *i*, *ŭ* à *ū*, fautes aussi graves dans leur genre que celles qu'elle corrigeait. » Pour prononcer correctement les voyelles, il eût fallu en connaître la quantité : or seuls, parmi les clercs, les plus savants l'apprirent. La masse des clercs ne pouvait plus prononcer un *é* ou un *ó* lorsqu'elle se trouvait en face d'un *ĭ* ou d'un *ŭ*; mais, ignorant la prosodie, elle prononça de la même façon *ē* et *ĕ*, *ī* et *ĭ*, *ō*, *ŏ*, *ū*, *ŭ*, toutes ces voyelles étant désormais ouvertes ou fermées, suivant la situation qu'elles occupaient dans les mots, conformément aux habitudes de la langue vulgaire.

La graphie du latin classique étant rétablie, les manuscrits soignés ne nous renseignent plus que rarement sur la façon de prononcer le latin. Toutefois, on ne put transformer en quelques années les scribes de la chancellerie en savants, ainsi que le prouve la graphie des *Serments de Strasbourg*; et l'on rencontre encore longtemps dans les *formules* de l'époque carolingienne des bévues très instructives. Ensuite, l'étude des mots empruntés postérieurement à la réforme est très significative. Désormais, ces mots sont calqués, bien plus exactement qu'auparavant, sur les mots latins : ils les reproduisent généralement lettre pour lettre, sauf à la finale; mais ces lettres ont la même valeur qu'elles ont, en pareille situation, dans les mots du premier fonds, dits mots populaires, et l'on

modifie la plupart des mots empruntés avant la réforme, pour les faire cadrer avec l'orthographe correcte, ou bien on les remplace par d'autres.

Vocalisme. — Cela est particulièrement frappant pour le vocalisme. L'ancien *tomolte* est remplacé par *tumulte*, *utele* par *utile*, etc. Mais la prononciation suit les tendances de la langue vulgaire : *profete*, *decret*, de *prophēta*, *decrētum*, qui eussent dû donner *profēte*, *décrét*, assonent avec des mots en *è*, parce qu'on tend déjà à prononcer ouverte une voyelle suivie d'une consonne articulée; *ĕ* et *ŏ* libres, dans les mots d'emprunt un peu antérieurs à Charlemagne, étaient diphtongués : *imperium*, *lepra* donnaient *empierie*, *liepre*; on n'a désormais plus de diphtongaison : *cĕdrus*, *scŏla*, *cŏfinum* donnent *cedre*, *escole*, *cofre*; de même *ī*, *ō* libres subsistent et l'on a *envidie*, *digne*, *noble*, etc.

Gaston Paris demandait à quelle époque s'était perdue la notion de l'accent. Quelque paradoxal que paraisse le fait, c'est, à mon avis, cette réforme qui a entraîné le déplacement de l'accent dans la prononciation du latin et dans celle des mots d'emprunt.

Les voyelles atones pro et post-toniques qui, précédemment, avaient été assourdies, furent rétablies et, si je puis dire, resonorisées. Mais, comme les clercs ignorent la prosodie et les règles classiques de l'accent, ils appliquent désormais inintelligemment, dans les proparoxytons, la règle, juste jusque-là, mais fausse à présent, d'après laquelle l'accent portait sur la dernière syllabe sonore; *útele* devint *utíle*, et *útilis*, *utilís*; une foule de mots ne portent plus désormais l'accent sur la même syllabe qu'en latin; citons *esperit*, *termine*, *habit*, *public*, *Afrique*, *mobile*, etc.

Rien ne prouve mieux à quel point la réforme avait détruit l'harmonie qui, jusque-là, avait uni le latin écrit et le latin parlé. On aboutissait à un résultat singulier : on était plus éloigné du latin classique qu'avant la réforme.

Consonantisme. — De même que pour le vocalisme, la réforme rétablit la graphie correcte des consonnes du latin écrit. Aussi les intervocaliques qui avaient été affaiblies furent restituées; *p*, *t*, *c* reprirent leurs places usurpées par *b*, *d*, *g*. Toutes les consonnes pour lesquelles cet affaiblissement s'était traduit par un changement de lettre reprirent naturellement leur valeur initiale; seul *s*, qui avait subsisté graphiquement après son adoucissement, garda, après comme avant, la valeur douce entre voyelles. Cela produi-

sit, comme pour le vocalisme, des changements dans les mots d'emprunt : *secret* remplaça *segreit; sacrement*, *sagrament*, etc. On rétablit naturellement dans la graphie les consonnes doubles et les groupes. Aussi Alcuin écrit-il qu'il ne faut pas confondre *avena* avec *habena*, qu'il faut deux *l* à *intervallum*, mais que *querela*, *suadela*, *tutela*, *candela*, *corruptela*, *loquela* n'en ont qu'un : donc on prononçait déjà sans doute *querèle* avec un *e* ouvert, et l'on avait tendance à écrire *querelle* et, par analogie, *querella*.

Mais, quant aux groupes de consonnes, on ne put parvenir à les faire prononcer intégralement. On continua, comme par le passé, à prononcer seulement la dernière (sauf dans les groupes comprenant les liquides); cela est prouvé par certaines graphies latines, et par la graphie des mots d'emprunt antérieurs au XIII^e^ siècle. Dans les formules carolingiennes on a : *sunixa*, *isorum*, *puletico*, *suprascritis*, *proterea*, *avocatus*, *avocato*, *colibet*, *aiacentiis*, *renum*, *senacula*. Crestien de Troyes écrit *oscur*. On trouve les graphies *descrission*, *ra(p)t*, *perentoire*, etc. Nous écrivons encore *avocat*, *quolibet*.

Quant à la prononciation individuelle de chaque consonne, elle n'avait pas changé, et cela même chez des grammairiens. Un traité de la Manière de lire, du X^e^ siècle, donne la valeur de *c*, *g* devant *e*, *i* (c'est-à-dire *ts*, *dj*), comme la valeur normale de ces lettres; c'est d'ailleurs cette valeur qui a donné leur nom à *cé*, *gé*; *t* dans *ti* + voy. a aussi la valeur de *ts*, sauf quand un *s* précède; *u* semble avoir le son de *upsilon* entre *q* et *e*, *i*, *a*; de même après *g*, dans *quisquis*, *linguis*..., ce qui veut sans doute dire que devant *o*, *qu*, *gu* ont encore la valeur de *kw*, *gw*; *s* est doux entre voyelles; *x* a, suivant les cas, la valeur d'*s* dur ou de *cs*.

Telle était, au X^e^ siècle, la prononciation du latin. On voit donc qu'elle avait conservé aux lettres à peu près complètement la valeur qu'elles avaient depuis l'époque mérovingienne. Depuis lors, la prononciation du latin fut d'autant plus étroitement liée à celle de la langue parlée, que celle-ci commence justement à être écrite lors de la réforme de Charlemagne, et que désormais les deux langues réagissent l'une sur l'autre. Le latin emprunte sa prononciation au roman, qui, en retour, modèle gauchement à l'origine sa graphie sur celle du latin. Il s'en écarte ensuite aux XI^e^ et XII^e^ siècles, pour se calquer complètement et maladroitement sur le latin du XIII^e^ au XVI^e^ siècle.

Du XIII^e^ au XVI^e^ siècle

Après une décadence qui date du X^e^ siècle et une espèce de renaissanee éphémère au XII^e^, le latin écrit retomba plus bas que jamais. Ce n'est pas ici le lieu de dire comment il fut avili volontairement pour être mis au niveau de l'ignorance de ceux qui étaient chargés de l'écrire, ou tout au moins de le lire, gens de loi, écoliers, etc. C'est surtout dans le domaine judiciaire que l'abus fut le plus criant. J'ai trouvé un texte très probant à cet égard. Au Parlement même, un membre de la Chambre des enquêtes, au XIV^e^ siècle, recommande à ses jeunes confrères de calquer leurs arrêts en latin sur les arrêts en français dont on appelait, en traduisant mot à mot l'arrêt primitif le plus platement possible, en un latin « amicum pro laicis », et en remplaçant les mots latins trop éloignés des mots français par ces mots affublés d'une terminaison latine, ou en laissant le mot français à côté du mot latin, afin d'être compris plus facilement de ceux qui devaient faire exécuter ces arrêts. La chancellerie écrivait le même jargon. Ainsi je relève, dans une ordonnance de Philippe le Bel, que les juges ne pourront recevoir des parties du vin « nisi in barillis, bouteillis vel potis ». Quant à l'histoire de l'arrêt du Parlement qui contenait les mots *debotavimus*, *debotat*, elle est très vraisemblable ; ce qui l'est moins, c'est la colère que, paraît-il, ces mots avaient causée à François I^er^, et qui l'aurait décidé à lancer le fameux édit de 1539 interdisant désormais de publier des jugements et arrêts en latin.

Le vocabulaire et la syntaxe du latin ne furent pas seuls atteints : l'orthographe et la prononciation se mirent à l'unisson. « Autrefois, dit Thurot, on prononçait le latin absolument comme le français. Érasme l'atteste... et même les érudits prononçaient ainsi. » Cette prononciation étant générale, on n'a songé à la relever qu'à la Renaissance, lorsqu'on voulut la réformer. Quant à la graphie des mots d'emprunt, rarement, avant le XVI^e^ siècle, elle nous indique leur vraie prononciation, car on sait qu'à cette époque les lettres superflues pullulent dans les mots. Ce n'est que dans l'écriture des Meigret, Peletier, Baïf, qu'on se rend compte de la façon dont on prononçait ces mots d'emprunt. Mais il s'en faut que ces graphies indiquent un retour de la prononciation populaire, comme Thurot, trompé par la graphie surabondante de l'époque,

l'a cru; c'est, au contraire, une survivance. Aussi citerons-nous surtout des témoignages venant d'Érasme, de Charles et Henri Estienne, Peletier du Mans, les calembours fort instructifs de Tabourot, et des graphies d'ignorants, voire même d'érudits.

Voyelles. — Elles sont prononcées comme les voyelles françaises placées en même situation. *E* était ouvert quand il était suivi d'une consonne prononcée; *u* équivalait à notre *u* : *habitaculum* = *habit à cul long* (Tabourot). Les voyelles suivies d'*m* ou *n* étaient nasalisées; *an, am, en, em,* de même qu'en français, sont uniformément prononcés *ã*; les poésies anciennes françaises en donnent une foule d'exemples : *nam* : *Justinian; cordoan* : *laudem,* etc. Olivier Boynard, libraire à Orléans au XVI^e^ siècle, avait comme devise : « Adoramus te, Christe, benedimus tibi, quia per santan crusan redemisti mondon. » Baland, à Lyon, avait comme marque parlante l'âne de *Balaam. Item,* dans les manuscrits, est très souvent écrit *itan, iten, itam.* Peletier a lui-même *itam.* Chaponneau, docteur en théologie, écrivait à Calvin : *ad ambianda, pandere, panduli, nampe.* C'est ce qui a le plus choqué Érasme, qui dit que les Français prononcent *quandam, valant, redamptus, amblemata, vando, vantosis, tampus*; *-um* était prononcé *on* puis *õ*. Au XIV^e^ siècle, le duc de Beaujeu écrivait *testimonyon.* Les rimes de *on* : *am* fourmillent : *tuon, tuon* : *templum tuum*; *græcum* : *ypsilon*; *raison* : *liripipium*; *quæro* et *utrums* : *estrons.* Marot rime *Lyon : fidelium.* Comparer les doublets purement graphiques : *diachylum diachylon, geranium geranion, rogatum rogaton, factotum factoton, Aliborum Aliboron, dictum dicton; retenton,* forme employée par E. Pasquier, montre que c'était la prononciation utilisée au Parlement. Intérieurement, *on, om* étaient prononcés *õ*, même devant une autre nasale; ex. : *per onnia secula* et les calembours; *omnia tentate*; *omnia malo viæ* = on y a tant tâté; on y a mal obvié.

L'accent était sur la dernière syllabe : c'est ce que veut dire Érasme, quand il se plaint que les Français prononcent *est* comme *et* avec un *e* double ou triple, *dominús* comme s'il y avait trois *u.*

Consonnes. — *C,* de *ts* s'était réduit à *s* au XIII^e^ siècle en français. Il en est de même en latin : j'ai trouvé *disentes* pour *dicentes*; comparer la forme *lisence,* mot d'emprunt copié sur *licentia. Qu* est, comme au VIII^e^ siècle, remplacé par *c, Secanam.* Chaponneau écrit *locacitate*; on trouve les rimes *exquis* : *antiquis.* Villon rime *reliqua* : *revocqua.* Nous disons encore *relica* pour *reliquat.* Ta-

bourot : *Requiescant in pace.* Ré, qui est-ce? — Quantin. — Passez.

Non seulement *ch* est prononcé en latin comme en français, mais on écrit et dit *michi*, *nichil.*

Les finales sont amuies comme en français : *quiproquo* représente *quid pro quod.* Ch. Estienne reprend *nihi* pour *nihil.* Exactement comme en français, elles ne sont prononcées, au début du XVI^e^ siècle, que quand le mot suivant commence par une voyelle. Les calembours de Tabourot le montrent très bien : *tunc acceptabis* = *tunc a sept habis*, mais : *Ille tunc beatam caro sic lutum tuæ* = Il est tombé à temps, car aussi l'eût-on tué. Tory cite la prononciation : *Deu deu meu, iustu et forti dominu.* Érasme constate, comme l'avait fait Alcuin, que les consonnes doublées sont prononcées comme des simples : *mama* pour *mamma*, *alium* pour *allium*, *aduco* pour *adduco*, *atero* pour *attero*, *valo* pour *vallo*, *anuus* pour *annuus.* Chaponneau écrit *supelectili* et *atullero*, *atulleris*; *x* est réduit encore à *s.* Érasme cite *senia* pour *xenia.*

De même les groupes de consonnes sont encore réduits à la dernière, sauf quand l'une d'elles est une liquide.

B tombe devant *s*, et cela jusqu'en plein XVI^e^ siècle, puisque Dorat, le maître de Ronsard, prononçait *oscura* pour *obscura.* Dans son testament, le sire de Beaujeu écrit d'abord *subscrybant*, parce qu'on a dicté le mot, mais ensuite *sucrisi* pour *subscripsi.* Les formes *ostiné*, *sustance*, *nonostant*, *sutilité*, *ovier* sont fréquentes. Ch. Estienne dit qu'on prononce et écrit *frutus*, *erutavit*, *ditator*, *fatum*... Par contre, les graphies *lictera*, *mictere*, *omictere*, pullulent au moyen âge. On trouve *aiuger*, *avenir*, *aietif*, *auerbe.* *G* tombe devant *n* : *prenantam* = *prægnantem.* Chaponneau écrit *ginitur*; Charles V, en français, *asinasions*; Peletier, *dinité.* *M* perd son articulation devant *n*, comme dans *omnia* prononcé *õnia*; on trouve *calonnie*; Ronsard écrit *hinne* pour *hymne.* *P* tombe devant *t.* J'ai cité tout à l'heure les mots d'emprunt *perentoire*, *rat.* Charles V écrit *redansion*; Peletier, *exceté*, *satifet*, *satifaccion*; Raoul de Montfiquet, *tranport.*

Après la Renaissance

Les humanistes s'appliquèrent, dès le début du XVI^e^ siècle, à restaurer l'étude du latin classique. On abandonna les grammairiens de la décadence et du moyen âge pour les grammairiens de

l'époque classique. On améliora l'orthographe en rétablissant les diphtongues qui avaient été supprimées depuis le XIII^e^ siècle. La prononciation, si défectueuse, fut amendée ; mais cette fois encore la réforme ne réussit que très partiellement. C'est au contact des Italiens que les humanistes français comme Tory s'aperçurent des défauts de notre prononciation. Aussi est-ce la prononciation apprise au delà des Alpes qu'il nous expose dans le *Champfleury*, et qui est enseignée en France au début du XVI^e^ siècle. Puis les humanistes français, à l'exemple d'Érasme, étudièrent la prononciation chez les grammairiens classiques. Le traité d'Érasme *De recta Latini Graecique sermonis pronunciatione*, publié à Bâle en 1528, fut réédité la même année en France, et eut chez nous plusieurs réimpressions. Charles Estienne fit imprimer en 1538 et en 1541, chez son frère François, son *De recta Latini sermonis pronunciatione*, qui, parfois, s'inspire d'un peu trop près du précédent. Donc, bien avant 1550, on avait commencé à réformer la prononciation du latin. Aussi si Ramus, comme nous le rapporte son disciple Freigius, fut en 1550 l'apôtre de la réforme, il fut loin d'être un précurseur. D'ailleurs l'histoire de *kiskis* et *kankan*, qui nous est racontée par Freigius, nous semble une pure légende, attendu que Ramus, qui parle de la prononciation latine dans ses *Scholae grammaticae*, 1559, n'en souffle pas mot. Du reste, Ramus était lui-même mal informé de la prononciation des auteurs classiques latins, puisque c'est dans l'écriture latine qu'il introduisit d'abord le *j* et le *v* dont se moquait plus tard Scaliger. La routine l'emporta contre le désir de réforme, mais c'est surtout parce que les Français ne purent s'entendre sur la façon de prononcer des anciens que la réforme échoua. On n'est pas peu étonné de voir qu'au siècle suivant Ménage donnait raison à ceux qui prononçaient *kiskis* et *kankan*, puisqu'il déclarait que « les anciens Romains prononceoient le *q* comme le *c* : ce qui a été remarqué par tous les grammairiens... Ils disoient *ki*, *kae*, *kod* et non pas *qui*... ».

Aussi la nouvelle réforme ne réussit qu'à faire articuler toutes les consonnes. On fit désormais sentir les consonnes doubles, les premières des groupes de consonnes, les consonnes finales qui avaient étaient amuies comme en français ; mais encore une fois la prononciation individuelle de chaque lettre ne fut pas changée.

Voyelles. — Il a été impossible de revenir à la prononciation classique des voyelles qui, depuis la réforme caroligienne (exception

faite sans doute pour l'*e* final qui n'a jamais été prononcé sourd en latin), ont toujours été prononcées comme les voyelles françaises en même situation. Peletier constate que « les magisters de village ont prononcé *tèrra* par *e* clair, et (nous) les avons suivis... ». Les humanistes n'avaient pu s'entendre sur la valeur de l'*u*, les uns disant que les Romains le prononçaient *ou*, les autres *u*. La diphtongue française *au* provenant de *a* + *l* vocalisé, qui était à l'origine prononcée *aou*, était en train de se réduire à *o* simple. Peletier lui attribue en latin cette dernière valeur, tandis que Charles Estienne la figurait par *aou*. Peu de temps après, tout le monde prononçait comme Peletier. Peletier et Estienne sont d'accord pour dire que *eu* en latin se prononce comme *œ*. Nous traitons différemment, depuis la Renaissance, les voyelles suivies d'une consonne nasale suivant qu'elles sont à l'intérieur des mots ou en syllabe finale. C'est seulement dans ce dernier cas que l'on a rétabli — en partie — l'usage classique, en énonçant une voyelle orale suivie de la nasale articulée. Dans ce cas, *e* + *m* ou *n* final qui, jusque-là, était rendu par *ã*, reprend la valeur qu'il a devant une consonne articulée, c'est-à-dire qu'il devient *è* ouvert suivi d'*m* ou *n* articulé. Peletier écrit que les maîtres d'école disent encore : *omnam hominam veniantam*, mais reconnaît que cette détestable prononciation commence à passer. La finale *-um* d'abord prononcée *õn* était prononcée *õ* depuis que l'*n* final avait été amui ; on se contenta d'abord désormais d'énoncer un *o* oral suivi d'*m* ou *n*. A l'intérieur des mots, on continue à prononcer les voyelles suivies d'une nasale et d'une autre consonne comme autrefois : toutefois *en* n'est plus confondu avec *an*. Peletier est le premier qui se soit rendu compte qu'en français *en*, dans les mots de la langue parlée, n'est autre chose qu'un *a* nasal, dans *science*, par exemple, tandis qu'on prononce un *ẽ* dans *scientia*. *In* intérieur est prononcé de la même façon que *en* ; *un* intérieur est prononcé *õ* (*unde* = *õdé*), sauf quand *un* est suivi de *c*, auquel cas on prononce *ãœ* : nous disons encore *tãœc* pour *tunc*.

Quant à l'accent qui, depuis la réforme carolingienne, était reporté sur la dernière syllabe, il n'a pas changé de place, parce qu'on n'a pu rétablir, dans la prononciation, la quantité des voyelles.

Consonnes. — Depuis la Renaissance, on peut énoncer cette règle : toute consonne, seule ou en groupe, à toute place du mot, est

articulée, exception faite pour *n* intérieur suivi d'une autre consonne (sauf *n*). Dans ce cas, de même qu'en français, *n* nasalise la voyelle précédente, mais perd son articulation propre : *annus* = *an-nus*, mais *ante* = *ãté*. L'application de cette règle entraîna des modifications dont certaines affectèrent même les voyelles. C'est ainsi que la valeur des voyelles, qui est déterminée par les consonnes qui suivent, changea dans bien des cas, du fait de la reviviscence de certaines consonnes amuies jusque-là ; par exemple, les voyelles suivies d'*s* autrefois amui, lorsqu'il était suivi d'une autre consonne, sont ouvertes au lieu d'être fermées, comme elles l'étaient précédemment.

La prononciation individuelle des consonnes ne changea guère. *C*, *g* gardent la valeur qu'ils avaient depuis le XIII^e^ siècle, c'est-à-dire depuis que, de *ts*, *dj*, ils avaient été réduits, en latin comme en français, à *s*, *j*. On prononce toujours *j* et *v*, *i* et *u* initiaux suivis de voyelles ; toutefois on ne dit plus *Jeronimus*, parce que l'orthographe *Hieronymus* s'y oppose. L'*u* recommence à se faire sentir après *q*. Quand la voyelle qui suit *qu* est *a* ou *o*, *u* est rendu par *w* (sauf dans quelques mots comme *quo*, *quod*, où l'ancienne prononciation a subsisté) ; quand *qu* est suivi d'*e* ou d'*i*, *u* est prononcé *ẅ* ; *ch* est prononcé *k* ; *s* entre deux voyelles est toujours prononcé *z* ; *ti* en hiatus se prononce toujours comme au X^e^ siècle, avec la même exception : lorsque le *t* est précédé d'*s* ou *x* ; *x* consonne double suit la règle des groupes ; aussi n'est-il plus prononcé comme *s*, sauf derrière consonne, mais *cs* devant consonne, *gz* devant voyelle. Le groupe *gn* obéit aussi à la nouvelle loi et *g* et *n* se font entendre chacun avec leur articulation propre ; il en est ainsi pour *m* et *n* doublés, et de ce fait, de même que dans *omnia* (autrefois *õnia*), la voyelle précédente est dénasalisée. On ne dit plus *flãma*, mais *flam-ma*.

La nouvelle règle, qui obligeait à prononcer toutes les consonnes en latin, eut une répercussion considérable sur la prononciation des mots d'emprunt. Ceux qui étaient passés depuis longtemps dans la langue parlée résistèrent : on dit *avocat* depuis que le mot a été emprunté au latin ; mais *ajetif* et *averbe* sont devenus *adjectif*, *adverbe*. Dans certains mots comme *obvier*, la prononciation a hésité longtemps. De même, ainsi que l'ont fait remarquer l'abbé Rousselot et R. de Souza dans leur *Note sur la prononciation du latin*, dans les mots d'emprunt qui renferment *ch* on hésite entre